



Ré évaluation pension alimentaire suite nouvelle vie

Par **HERGE**, le **01/10/2013** à **20:39**

Bonsoir,

Voilà je suis divorcé depuis 2 ans maintenant. je verse à mon ex epouse 300€ pour nos 2 enfants.

Aujourd'hui j'ai quelqu'un dans ma vie, et j envisage d'ici quelques mois d'habiter avec elle et ses 3 filles.

J'ai cru comprendre que mon ex femme projetait de faire ré évaluer la pension alimentaire sous prétexte que je vivais avec quelqu un.

Est ce possible?

J'avoue je ne vois pas pourquoi cela serait possible, mais je suis quelque peu inquiet!

Merci pour vos retours et informations que vous pourriez me communiquer.

Cordialement